

Consultation provinciale sur l'éducation en Ontario : Soumission d'Ophea et de l'OASPHE Novembre 2018

Consultation provinciale sur l'éducation en Ontario

Le 28 septembre 2018, le gouvernement de l'Ontario a lancé une [consultation auprès de la population ontarienne](#) dans le cadre de laquelle les différents acteurs — les parents, les élèves, les enseignants et les autres individus et organismes concernés — sont invités à donner leur avis sur le système d'éducation en Ontario d'une des trois façons suivantes : en faisant part de leurs commentaires en remplissant le formulaire de soumission ou en les envoyant par courriel, en remplissant un sondage en ligne, ou en participant à un forum téléphonique. La consultation se terminera le 15 décembre 2018. Son objectif est « de préparer les élèves de l'Ontario à réussir leur avenir, d'améliorer le rendement scolaire et d'offrir aux élèves les outils dont ils ont besoin pour intégrer le monde du travail. » (<https://www.ontario.ca/fr/page/au-service-des-parents>)

À propos d'Ophea et de l'OASPHE

Ophea et l'OASPHE sont des associations provinciales vouées à l'éducation physique et santé ; elles sont d'avis que le programme-cadre d'éducation physique et santé peut avoir un impact positif sur la santé de deux millions d'élèves en Ontario en les aidant à acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour devenir des citoyens en santé et productifs. Les deux organismes appuient depuis longtemps les 5 000 écoles, 72 conseils scolaires, 35 bureaux de santé publique et 13 établissements de formation des enseignants, en offrant notamment du soutien continu pour la mise en œuvre des différents aspects de l'éducation physique et santé dans le système scolaire public de l'Ontario.

Utilisation de cette information

Ophea et l'OASPHE ont répondu à l'appel du gouvernement de l'Ontario dans le cadre de cette consultation et croient que la publication de leurs commentaires relatifs à la santé et au bien-être sur les plans physique, émotionnel et mental pourrait aider d'autres acteurs dans leur participation à cette consultation. Nous encourageons toutes les personnes à y participer par un des trois moyens suivants : [formulaire de soumission](#), [sondage en ligne](#), [forum téléphonique](#).

Nous invitons les personnes qui ont besoin d'aide pour formuler leur point de vue à consulter les réponses ci-dessous qui reposent sur des données probantes. Ces réponses tiennent compte des questions relatives à la santé du [formulaire de soumission](#) et du [sondage en ligne](#). Des questions relatives aux disciplines STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) et aux métiers spécialisés font également partie de cette démarche consultative.

Questions du formulaire de soumission des commentaires — Questions portant seulement sur l'éducation physique et santé

Comment peut-on élaborer un nouveau programme-cadre d'éducation physique et santé adapté à l'âge des élèves, qui comprend des thèmes comme la santé mentale, l'éducation sexuelle et la légalisation du cannabis ?

Les élèves de l'Ontario ont droit à un enseignement qui repose sur un programme-cadre d'éducation physique et santé actualisé, fondé sur la recherche, qui aborde le développement et la santé sexuelle, et des questions d'actualité comme la sécurité en ligne, le consentement, l'estime de soi, la santé mentale, le cannabis, les relations saines, le respect d'autrui, la diversité et l'équité. De plus, le programme-cadre devrait être représentatif de **tous** les élèves, y compris ceux ayant des différences visibles ou invisibles qui sont protégées en vertu du *Code des droits de la personne de l'Ontario*, et prises en compte par des politiques provinciales connexes comme la *Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive*. De plus, il devrait tenir compte des normes établies dans la *Loi sur l'éducation* de l'Ontario et du document de l'UNESCO *Éducation pour tous*. Les concepts abordés par le programme-cadre devraient permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés requises en matière d'éducation physique et de santé pour mener une vie saine et active.

Les révisions proposées au programme-cadre à la suite de la consultation provinciale devraient être examinées par des organismes experts afin de déterminer si elles sont appropriées pour l'âge des élèves et si elles respectent la portée et la séquence de l'apprentissage. Concrètement, le gouvernement de l'Ontario devrait consulter des organismes de renommée nationale et internationale qui ont mené des études exhaustives et qui établissent des normes à jour reposant sur des preuves scientifiques et qui font appel à méthodes d'enseignement factuelles.

Dans le contexte de l'enseignement sur la santé sexuelle, ces normes comprennent les ressources suivantes :

- [Ébauche des principes fondamentaux d'une éducation complète à la santé sexuelle pour les Canadiens et Canadiennes](#) (Conseil d'information & d'éducation sexuelles du Canada, 2018)
- [International Technical Guidance on Sexuality Education: An Evidence-Informed Approach](#) (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – UNESCO, 2018)

Lorsqu'un programme-cadre d'éducation physique et santé actualisé sera finalisé et

prêt à mettre en œuvre, du soutien devra être apporté aux conseils scolaires, aux écoles, aux établissements de formation des enseignants et aux bureaux de santé publique. Ce soutien devrait passer par des approches fondées sur des données probantes (dont l'élaboration et la prestation coordonnées de ressources pédagogiques), du perfectionnement professionnel, des communications harmonisées entre le gouvernement et les acteurs de l'éducation, et une évaluation continue de la mise en œuvre. Les enseignants et les parents doivent avoir un accès facile et équitable à des ressources actualisées pratiques et fiables pour qu'ils puissent se familiariser avec le programme-cadre et soutenir sa mise en œuvre.

Il faut être proactif non seulement en songeant à l'élaboration du programme-cadre, mais également à sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il sera finalisé à temps pour avoir un impact positif sur les deux millions d'élèves des écoles publiques de l'Ontario dès le début de l'année scolaire 2019-2020.

Au-delà de la classe, les élèves sont plus en santé et ont un meilleur rendement scolaire lorsqu'ils fréquentent une école qui adopte une approche globale à la santé en milieu scolaire. Cette approche est validée à l'échelle mondiale par l'Organisation mondiale de la santé et est ancrée dans le système d'éducation en Ontario grâce à des politiques et des stratégies provinciales, y compris la ressource *Fondements d'une école saine* et les Normes de santé publique de l'Ontario. Cette approche tient compte de l'importance pour les membres de la communauté scolaire — dont les enseignants, les parents et les partenaires communautaires — de travailler de concert dans l'enseignement du contenu du programme-cadre d'éducation physique et santé afin de favoriser la santé et le bien-être des élèves, ainsi que leur épanouissement sur les plans personnel et professionnel à l'avenir. Bien que plusieurs écoles établissent déjà ces liens, il est important que le programme-cadre d'éducation physique et santé établisse des liens explicites à une approche globale à la santé en milieu scolaire afin d'aider les écoles à établir des liens solides et cohérents.

Que peut-on faire de plus pour que les élèves qui terminent l'école secondaire possèdent les compétences nécessaires pour réussir dans la vie, y compris des compétences en littératie financière ?

En classe, les objectifs du programme-cadre d'éducation physique et santé sont axés sur le soutien aux élèves dans l'acquisition des habiletés de vie requises pour mener une vie saine et active la vie durant en promouvant la littératie en matière d'éducation physique (savoir-faire physique) et la littératie en matière de santé. Ces habiletés de vie (p. ex., habiletés de la pensée critique et créative, habiletés personnelles et interpersonnelles) peuvent être appliquées dans divers aspects de l'éducation physique et santé (p. ex., santé mentale ; consommation de drogues et d'alcool et toxicomanie ; activité physique ; alimentation saine) et elles sont transférables à d'autres aspects de la vie, notamment pour obtenir et conserver un emploi après avoir terminé ses études et pour devenir un membre productif de la société. Le système de l'éducation en Ontario doit aider les élèves à acquérir les habiletés pour devenir des citoyens engagés, en santé et prospères, capables de surmonter les défis inévitables auxquels ils seront confrontés au travail et dans leur vie. Le programme-cadre d'éducation physique et

santé peut jouer un rôle significatif dans la réalisation de cet objectif et il devrait être un élément important dans l'éducation globale d'un élève de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire.

En ce qui concerne la littératie financière, les possibilités d'intégration au programme-cadre d'éducation physique sont multiples. Lors de l'examen de sujets comme la saine alimentation ; la consommation, la mauvaise utilisation et la consommation abusive de drogues et d'alcool ; la santé mentale ; et les relations personnelles, les élèves peuvent commencer à comprendre l'impact possible des décisions personnelles et financières sur leur santé et leur bien-être. Par exemple, la saine alimentation peut être abordée en classe en utilisant des situations réalistes de la vie, comme la façon de faire des choix sains en songeant à des choix personnels d'aliments, en faisant des comparaisons de prix, en créant des menus sains tout en respectant un budget, et en examinant la valeur nutritive et le prix de divers aliments. De plus, il est important que les élèves comprennent comment les publicités influencent les choix alimentaires afin de devenir des consommateurs avertis et de pouvoir déterminer des façons de promouvoir la saine alimentation. Une approche globale à l'éducation physique et santé qui tient compte de la réalité des élèves et de leur possible avenir facilite l'établissement de liens avec d'autres aspects du curriculum comme les compétences médiatiques et la numératie, renforçant ainsi davantage d'autres habiletés de vie importantes.

Quelles mesures peut-on prendre pour améliorer les tests à grande échelle normalisés ?

Étant donné la présente révision par le gouvernement de l'Ontario du modèle provincial de tests normalisés, le moment serait propice à l'intégration d'évaluations efficaces, cohérentes et continues des connaissances et des habiletés des élèves dont ils ont besoin pour faire de l'activité physique et des choix sains ; ces évaluations seraient des indicateurs importants au même titre que les résultats en littératie et numératie. Les études le montrent clairement : les élèves en santé sont plus aptes à apprendre et l'éducation est un déterminant clé de la santé. En reconnaissant que la santé et le bien-être des élèves font partie des objectifs de l'éducation en Ontario, nous reconnaissons par le fait même leur importance fondamentale pour l'apprentissage des élèves et nous les préparons à être actifs à l'avenir.

Les données montrent à quel point le lien est étroit entre la santé des élèves et leur engagement et leur réussite. Si nous souhaitons que nos élèves excellent en littératie et en numératie et qu'ils acquièrent les habiletés de vie et les compétences professionnelles requises, il nous est impossible d'ignorer leur santé. Étant donné le nombre croissant d'élèves qui ont des problèmes de santé mentale et d'autres problèmes de santé connexes, les écoles doivent être des endroits où les élèves se sentent toujours en sécurité et encadrés sur les plans scolaire, physique et émotif.

Le gouvernement de l'Ontario devrait songer à utiliser des indicateurs et des données existantes dont il serait possible de faire le suivi et l'évaluation sur une base continue afin de pouvoir obtenir un portrait de la situation et de suivre la santé et les habitudes

liées à la santé des élèves de l'Ontario. Les données recueillies devraient permettre de faire des comparaisons avec d'autres données locales, régionales, provinciales, nationales et internes et elles devraient être examinées régulièrement afin d'assurer que les élèves puissent acquérir les habiletés associées à une vie saine dont ils ont besoin pour réussir.

Quels sont les éléments qui devraient être inclus dans la charte des droits des parents du ministère de l'Éducation ?

Dans le contexte de l'éducation physique et santé, comme dans bien d'autres matières, la transmission de l'information devrait être une responsabilité partagée qui respecte le rôle des parents, des enseignants, et des élèves. Il en revient aux parents d'enseigner à leurs enfants leurs valeurs, leurs croyances et leurs traditions, et de les aider dans leur éducation ; il en revient aux enseignants d'offrir un enseignement efficace dans un environnement sécuritaire, bienveillant et inclusif. Les élèves, quant à eux, sont responsables de leur éducation, ce qui comprend la prise de risques responsables, la communication, la gestion de leur comportement, la persévérance à l'école, et l'application de leurs habiletés. Il est aussi essentiel d'offrir continuellement aux parents, aux élèves et aux enseignants des occasions de dialoguer de manière productive sur les façons d'aider les élèves. Une charte des droits des parents pourrait permettre d'établir des liens étroits entre l'école et la maison, entre autres en soulignant les occasions qui existent pour les parents de s'impliquer davantage au sein de leur communauté scolaire, en faisant appel efficacement aux groupes parentaux comme les conseils de parents et les comités de participation des parents (CPP), et en mettant à profit la politique de participation des parents, *Partenariat avec les parents : Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario*.

Une charte des droits des parents devrait être élaborée conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario (<http://www.ohrc.on.ca/fr/le-code-des-droits-de-la-personne-de-l-ontario>) afin de tenir compte des droits et responsabilités des parents **et** des élèves de toutes les familles fondés sur les motifs protégés par la loi (p. ex., ethnicité, race, sexe, identité de genre, orientation sexuelle). Tous les élèves et leur famille devraient se reconnaître dans le programme-cadre et les politiques et pratiques liées à l'éducation, y compris dans une charte des droits des parents, pour qu'ils se sentent acceptés et en sécurité dans leur communauté scolaire.

Questions du sondage de la consultation — Questions portant seulement sur l'éducation physique et santé

Comment peut-on nous assurer que les enfants d'âge scolaire pratiquent une activité physique quotidienne pendant une durée prédéterminée ?

Selon les *Directives canadiennes en matière d'activité physique*, les enfants d'âge scolaire devraient faire chaque jour au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée. Il leur est possible d'atteindre cet objectif en combinant l'activité physique quotidienne (APQ), qui représente 20 minutes cumulatives d'activité physique chaque jour à l'école (à l'exclusion des jours où les élèves sont déjà physiquement actifs dans un cours d'éducation physique et santé), avec des minutes actives dans un cours d'éducation physique et santé (ÉPS), le jeu actif libre lors de la récréation ou après l'école, le transport actif pour l'aller-retour à l'école et la participation à des activités intramuros et interscolaires de qualité.

Afin que les écoles puissent offrir ces excellentes occasions, il est primordial que la confiance et les compétences des administrateurs et des enseignants à les offrir soient renforcées. À cette fin, les conseils scolaires et les écoles doivent être encadrés et appuyés dans la mise en œuvre de l'APQ et l'application des politiques en matière d'ÉPS. Ce soutien devrait passer par des approches fondées sur des données probantes (dont l'élaboration et la prestation coordonnées de ressources pédagogiques), du perfectionnement professionnel, des installations et une planification appropriées, des communications harmonisées entre le gouvernement et les acteurs de l'éducation, et une évaluation continue de la mise en œuvre.

Au-delà de la classe, les élèves sont plus en santé et ont un meilleur rendement scolaire lorsqu'ils fréquentent une école qui adopte une approche globale à la santé en milieu scolaire. Cette approche est validée à l'échelle mondiale par l'Organisation mondiale de la santé et est ancrée dans le système d'éducation en Ontario grâce à des politiques et des stratégies provinciales, y compris la ressource *Fondements d'une école saine* et les Normes de santé publique de l'Ontario. Cette approche tient compte de l'importance pour les membres de la communauté scolaire — dont les enseignants, les parents et les partenaires communautaires — de travailler de concert dans l'enseignement du contenu du programme-cadre d'éducation physique et santé afin de favoriser la santé et le bien-être des élèves, ainsi que leur épanouissement sur les plans personnel et professionnel à l'avenir. Des liens explicites à une approche globale à la santé en milieu scolaire peuvent être établis dans le programme-cadre. Ces liens renforceront les possibilités de faire de l'activité physique à divers moments au cours de la journée : à la récréation ; avant et après l'école ; lors de l'aller-retour à l'école ; et lors d'activités intramuros et interscolaires.

Autres questions portant sur la santé du sondage en ligne

Ophea et l'OASPHE sont heureux de constater que des questions sur des sujets importants en matière de santé comme l'introduction de sujets associés à la santé sexuelle, des sources fiables de renseignements sur la santé sexuelle, le cannabis, l'alcool, et la prise de décisions saines sont incluses dans le sondage en ligne. Ophea mène régulièrement des sondages auprès des parents pour mieux comprendre ce qu'ils souhaitent que leurs enfants apprennent en classe et ce qui leur importe en ce qui concerne l'éducation physique et santé et la promotion du bien-être dans les communautés scolaires. Pour consulter les résultats des plus récents sondages, rendez-vous à :

- [Illustration infographique des résultats du sondage de 2017 auprès des parents](#)
- [Rapport complet \(en anglais\) du sondage de 2017 auprès des parents](#)
- [Résumé des résultats/conclusions du sondage de 2013 auprès des parents](#)

En plus des opinions publiques recueillies lors de la consultation menée par le gouvernement de l'Ontario, Ophea et l'OASPHE recommandent fortement que le gouvernement consulte des professionnels de la santé et des normes internationales dans le cadre de la démarche de révision du programme-cadre afin de s'assurer que l'éducation offerte dans les écoles ontariennes est sécuritaire et adaptée à l'âge des élèves et à leur stade de développement. Pour assurer la santé et la sécurité des élèves, il est essentiel qu'ils aient les informations et les habiletés pour faire des choix sains éclairés avant qu'ils n'aient à prendre ces décisions. Voici une liste partielle des principales normes :

- [Ébauche des principes fondamentaux d'une éducation complète à la santé sexuelle pour les Canadiens et Canadiennes](#) (Conseil d'information & d'éducation sexuelles du Canada, 2018)
- [International Technical Guidance on Sexuality Education: An Evidence-Informed Approach](#) (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – UNESCO, 2018)
- [L'éducation physique de qualité. Directives à l'intention des décideurs](#) (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – UNESCO, 2015)
- [Santé sexuelle — Résumé des principales conclusions](#) (Health Behaviour in School-Aged Children – HBSC, 2016)